



Probleme avec pole emploi pour l acre

Par **pat73**, le **12/01/2012** à **17:54**

Bonjour après un départ de mon entreprise mai 2010 et au chômage pole emploie me dit que je n ai pas droit a L ACRE sous pretexte d etre auto entrepreneur depuis novembre 2009 oui mais en 2009 j aintai toujours ouvrier car pour avoir L ACRE il fo etre au chômage et cree sont entreprise mai je n aintai pas au chômage juste auto entrepreneur pour boucler les fins de mois en plus de mon boulot pourquoi je n aurai pas ce que 2 mes collegues ont eus droit car pour avoir L ACRE le delai est de 45 jours apres une creation d entreprise

POUVEZ VOUS M AIDER

CORDIALEMENT